



Calendrier des DS Semestre 2

Réf : GES-IMP-10

Indice : 01

Date : 18/07/2019

Page : 1/1

A.U. 2024/2025

Classe: 1GCV

Matières	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		17/03/2025	18/03/2025	19/03/2025	20/03/2025	21/03/2025	22/03/2025
Probabilité et Statistiques	1h:30	S2					
Résistance des Matériaux	1h:30		s2				
Acoustique de bâtiment	1h:30					S2	
Math II	1h:30						S1
Hydraulique Urbaine	1h:30	S3(salle4)					
Mécanique des sols I	1h:30			S2			
Thermique de bâtiment	1h:30		s3(salle4)				
Topographie	1h:30					S3(salle4)	

Séance 2	S2: de 11h15 à 12h45
Séance 3	S3: de 13h15 à 14h45
Séance 1	S1: de 8h30 à 10h00

Salle	s2
-------	----

NB *Merci de présenter votre carte d'étudiant, votre CIN et votre pass sanitaire pour pouvoir passer l'examen

*Chaque étudiant est tenu de vérifier sur les tableaux des salles son emplacement chaque jour et chaque séance

*Toute absence est assimilée à une note équivalente à zéro quel que soit le motif "un certificat médical n'élimine pas le zéro"



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Gabès
Ecole Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologies

Réf : GES-IMP-10

Indice : 01

Date : 18/07/2019

Page : 1/1

Calendrier des DS Semestre 2

A.U. 2024/2025

Classe: 2GCV

Matières	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		17/03/2025	18/03/2025	19/03/2025	20/03/2025	21/03/2025	22/03/2025
Béton Précontraint	1h:30			S2			
ASEF	1h:30		S2				
Procédés Généraux de Construction	1h:30	S3					
Conditionnement d'air et Chauffage	1h:30		S3				
Reservoirs en BA	1h:30						S2*
CCSBA	1h:30					S3	
CCOA	1h:30					S2	
Conception et calcul des structure Métalique	1h:30	S2					
Beton Armé II	1h:30						S1

Séance 2	S2: de 11h15 à 12h45
Séance 3	S3: de 13h15 à 14h45
Séance 1	S1: de 8h30 à 10h00
Séance 2*	S2*: de 10h30 à 12H00

NB *Merci de présenter votre carte d'étudiant, votre CIN et votre pass sanitaire pour pouvoir passer l'examen

*Chaque étudiant est tenu de vérifier sur les tableaux des salles son emplacement chaque jour et chaque séance

*Toute absence est assimilée à une note équivalente à zéro quel que soit le motif "un certificat médical n'élimine pas le zéro"

